

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2015.

L'an deux mil quinze, le 23 Septembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de SAINT-ABRAHAM, dûment convoqué le 16 Septembre 2015, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Madame BERTHEVAS Gaëlle, Maire.

Etaient Présents : Mmes BERTHEVAS Gaëlle- LE BRETON Christine- GARAUD Marie
Claude PUISSANT Morgane - COUEDIC Chantal-LE NINAN Alexandra-
MM. COUEDIC Jérôme - DUBOIS Maurice -BEY Jean-Marie - DUPE
Laurent - LE MEDEC Christian- MOUSSARD Daniel- MERVEILLEUX
Richard.

Etait Absent excusé : Mme COUTEAU Marie-Thérèse ayant donné procuration à Mme GARAUD Marie-Claude.

Monsieur BEY Jean-Marie a été élu secrétaire de séance.

Objet : Approbation du Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 15.07.2015.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 15 Juillet 2015.

Objet : Travaux de voirie 2015 (route de la gratz) : Avenant au Marché.

Madame le Maire propose de signer un avenant au marché des travaux pour un montant de 628,22 euros HT soit 753,86 euros TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer un avenant aux travaux pour un montant de 628,00euros HT.

Objet : Travaux de voirie programme 2016 : Demande de subvention au conseil départemental.

Madame Le Maire rappelle au conseil municipal qu'une aide pour investissement sur la voirie communale est accordée par le conseil départemental.

Le montant de la dépense subventionnable s'élève à 8750 € HT au taux de 20 %.

Elle propose d'inscrire à ce programme la VC4 (de la mairie jusqu'à l'entrée du lotissement « le clos des chenais »).

Le devis établi par les services techniques de la CCVOL s'élève à 15216,00 € HT soit 18.259,20 € TTC. € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, inscrit à ce programme la VC4 (de la mairie au lotissement « le clos des chenais ») pour un montant H.T de 15.216,00 €.

Objet : Fixation des tarifs abonnement et consommation assainissement

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote les tarifs abonnement et consommation qui seront reversés par la SAUR à la commune pour l'année 2016.

Tarifs votés : Abonnement : 95 € HT
Consommation : 1,45 € HT le M3

Questions diverses

Il a été évoqué les sujets suivants :

- L'agenda d'accessibilité programmée (AD'ap)
- La Fusion des communautés de communes (14 pour une fusion à l'échelle du Pays – 14 contre une fusion GUER/LA GACILLY).

Affiché Le 30 Septembre 2015

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
à 22 H 30

Le Maire,
Gaëlle BERTHEVAS

